

PH, PDC Suisse, Klaraweg 6, Case postale 5835, 3001 Berne

Monsieur
David Vitali
Etat-major Direction / Affaires internationales
Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Berne, le 26 mars 2007

Concerne: Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Monsieur,
Mesdames, Messieurs,

Vous nous avez invités, par votre courrier du 21 décembre 2006, à vous faire part de nos observations concernant la ratification des deux Conventions de l'UNESCO mentionnées en titre. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer et vous soumettons ci-après notre position.

Le PDC suisse soutient la ratification des deux Conventions susmentionnées et salue le rôle joué par la Suisse dans les négociations qui ont permis d'aboutir à ces textes.

Concernant la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le PDC suisse souligne l'importance du principe de la diversité culturelle pour la Suisse, comme le prouve son ancrage dans la Constitution fédérale (art. 2, al. 2 ; art. 69, al. 3). Le PDC soutient cette ratification et par là, le fait que la Suisse s'engage en faveur de la reconnaissance et de la promotion de la diversité culturelle dans le monde. Le respect des expressions culturelles est un élément important pour la coexistence pacifique des peuples.

Le PDC suisse soutient également la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cette Convention met en valeur et encourage des éléments culturels essentiels pour la cohésion et la compréhension des peuples. La Suisse compte également un patrimoine culturel immatériel important contribuant à la diversité et aux particularismes culturels chers à notre pays.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez au présent courrier et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN SUISSE

Sig.
Christophe Darbellay, Conseiller national
Président

Sig.
Reto Nause
Secrétaire général